

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 juin 2008

séance dans l'annexe de la Mairie - salle de la Cure - rue de l'église

Excusés : Daniel DUSSERT qui a donné pouvoir à Gilles QUITTANÇON (uniquement pour la 1^{ère} question à l'ordre du jour)
Katia THEVIN qui a donné pouvoir à Sandrine WILLMANN

Monsieur BURAIIS Eric est nommé secrétaire de séance.

Chaque conseiller a reçu le compte rendu de la séance du 06 mai 2008 qui est approuvé à l'unanimité.

ENQUETE PUBLIQUE B.R.C.M.

Madame le Maire rappelle l'objet et l'avancement de l'enquête publique qui a été présentée lors de la dernière séance du conseil municipal et donne la parole aux deux conseillers municipaux chargés de l'étude du dossier. Des documents synthétiques résumant les points principaux du dossier sont remis à l'ensemble des conseillers. Une visite de différentes centrales en activité a eu lieu. Les principales nuisances repérées sont : des fumées, des odeurs d'hydrocarbures, le bruit, la densité du trafic routier, les dégradations de voirie.

Madame le Maire donne lecture d'un courrier réalisé par les riverains des quartiers Sablon, Gébelinière, Buissières dont l'inquiétude sur ce dossier est très importante et reprend l'ensemble des nuisances énumérées ci-dessus.

Madame le Maire attire l'attention des membres de son conseil municipal sur les inexactitudes du dossier qui peuvent conduire à l'insuffisance d'appréciation du public et l'induire en erreur.

Un tour de table est effectué ; l'ensemble des conseillers se prononce défavorablement à ce dossier.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROMANS :

Le conseil municipal procède à la désignation des représentants de la commune au sein des comités consultatifs de la communauté de communes du pays de Romans.

Aménagement du territoire et habitat :	GAMON Roland
Déchets :	GAMON Roland
Développement social :	MOTTET Françoise
Développement économique, commerce, tourisme :	RODILLON Agnès
NTIC et informatique :	WILLMANN Sandrine
SPANC :	MOLLE Roger
Eclairage public :	BURAIIS Eric
Lecture publique et activité musicale :	DREVETON Laurent

ASSAINISSEMENT CHEMIN DU PORT D'OUVEY :

Suite au permis de construire accordé à Mr JUSSA Eric pour une maison d'habitation, chemin du port d'Ouvey, et à la révision du PLU, une extension du réseau d'assainissement est nécessaire.

Le cabinet Merlin Ingénieurs conseils a présenté un avant projet pour un montant de travaux estimé à 53 460.57 € HT et une mission de maîtrise d'œuvre et de prestations topographiques pour un montant total H.T. de 9 208 €

Le Conseil Municipal autorise le maire, à signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Merlin pour l'extension du réseau assainissement pour le chemin du port d'ouvey et à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Madame le Maire présente les estimations des services de la DDE pour des travaux de voirie à réaliser sur l'ancienne route de Romans à St Paul lès Romans à partir du giratoire des buissières jusqu'à l'entrée du village.

Des demandes de subvention au titre de la dotation cantonale Voirie 2008 et 2009 vont être demandées auprès du conseil général.

Pour la dotation Cantonale Patrimoine 2009, le conseil municipal est invité à étudier des éventuels projets à présenter au conseil général avant le 15 septembre 2008. La commission des travaux doit travailler sur ce dossier.

En ce qui concerne l'Aménagement village : rue neuve, chemin du stade, chemin de la commanderie, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux et à l'extension du réseau d'assainissement de Saint Lattier sur le réseau communal, trois bureaux d'étude ont été consultés pour une mission de maîtrise d'œuvre afin de réaliser un aménagement de ce secteur, situé à proximité de deux lotissements de maisons d'habitation, des écoles maternelle et primaire et des équipements sportifs.

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Madame le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet BEAC. Dès que ce cabinet d'études aura réalisé un avant projet, la commune pourra envoyer des demandes de subvention.

JURY D'ASSISES :

Il est procédé au tirage au sort de trois jurés pour constituer la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme, à partir de la liste générale des électeurs.

Sont désignées : DUBREUCQ Céline, BONNARDEL Martine et ENFANTIN Josette.

URBANISME :

Le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur le bien de Mme BOSSANNE Denise, cadastré section AC n°124 situé chemin de la joyeuse.

Monsieur GAMON Roland, adjoint à l'urbanisme présente au conseil municipal, pour information, les demandes de permis de construire et permis d'aménager déposées en mairie depuis le 21/03/2008 (date d'installation du conseil municipal) :

Permis de construire :

- Association Emmaüs : reconstruction bâtiment suite incendie (25/03/2008) accordé le 21/05/2008
- LEUILLIER Claude : extension maison habitation le maniscey (27/03/2008) en cours d'instruction
- NICO Gilles : demande permis modificatif (ex Permis Mr COURT Christian transféré à Mr NICO) (05/04/2008) en cours d'instruction
- POUZIN Michel : construction hangar agricole, rue neuve (23/05/2008) en cours d'instruction

Permis d'aménager :

Lotissement la Garenne : déposé par Mr POUZIN Michel, le 23/04/2008, pour 14 lots maison habitation en cours d'instruction

TRAVAUX MAIRIE :

Monsieur QUITTANÇON Gilles fait le bilan de l'avancement des travaux de la mairie ; vu le retard pris par les entreprises, le déménagement est reporté du lundi 09/06/2008 au mercredi 11/06/2008 inclus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Romans à signer l'avenant de prolongation de délai fixé au 04 juillet 2008

QUESTIONS DIVERSES :

Différentes informations sont données par Madame le Maire au conseil municipal :

- par arrêté municipal, l'installation du cirque maximum est interdite sur le terrain de la Communauté de Communes du Pays de Romans situé quartier St Vérant à proximité des établissements Charpail,
- une demande d'installation d'un autre cirque est également refusée
- le compte rendu de la commission scolaire du 14/05/2008 a été distribué à chaque conseiller municipal ; une rencontre aura lieu avec l'équipe pédagogique avant tout avancement dans le dossier.
- le compte rendu de la commission travaux voirie du 15/05/2008 avec les services de la DDE sera diffusé à la commission travaux pour la réunion du 16/06/2008.
- Madame Françoise MOTTET fait le compte rendu de la commission informatique du 26/05/2008
- Madame Isabelle Roux fait le compte rendu de la réunion cantonale du 20/05/2008
- l'enquête publique relative au reclassement de la voirie communale aura lieu du 16/06/2008 au 02/07/2008 ; Mr POUYET Jean-Pierre a été nommé commissaire enquêteur.
- Invitation du Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Romano-Péageoise (S.I.T.A.R.P.) pour une réunion d'information le 19/06/2008 à Bourg de Péage
- Invitation de St Christophe et le Laris : bicentenaire de la naissance de Mathieu de la Drôme le 08/06/2008
- Journée de formation « la conservation préventive du patrimoine mobilier » le 24/06/2008 organisée par le Département de la Drôme
- Information de la CRAM Retraite à Romans, permanence du 9 au 11 juin 2008 pour relevé de carrière personnel et évaluation du montant de la future pension
- résultats des élections au sein de Rovaltain et informations diverses
- Information de l'inspection académique relative à la modification de l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles
- des conseillers demandent des précisions concernant l'éventuelle création d'un camping intercommunal suite à la fermeture du camping municipal de Romans, situé sur la commune de Saint Paul lès Romans, quartier les chasses
- une réunion relative au Canal le Bia aura lieu le mercredi 04 juin 2008 avec les différents intervenants concernés (association du Bia, CCPR contrat rivières, Commune).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 1^{er} juillet 2008 à 20 heures.